



CH-3003 Berne, OVF, nme

Berne, le 8 juillet 2010

Aux destinataires figurant sur la liste ci-jointe

Modification de l'ordonnance concernant la formation de base, la formation qualifiante et la formation continue des personnes travaillant dans le Service vétérinaire public (ordonnance sur la formation) – Audition

Mesdames, Messieurs,

Nous vous soumettons pour avis un projet de modification de l'ordonnance concernant la formation de base, la formation qualifiante et la formation continue des personnes travaillant dans le Service vétérinaire public (ordonnance sur la formation).

L'ordonnance concernant la formation de base, la formation qualifiante et la formation continue des personnes travaillant dans le Service vétérinaire public est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2007. Cette ordonnance vise à renforcer le professionnalisme du Service vétérinaire public. Au vu des expériences faites au cours de l'exécution, quelques améliorations et quelques modifications ponctuelles s'imposent. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au rapport explicatif.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos éventuelles remarques d'ici au

21 septembre 2010

par courrier (Office vétérinaire fédéral OVF, Schwarzenburgstrasse 155, 3003 Berne) ou par courriel (nadine.metzger@bvet.admin.ch). Pour toutes questions, veuillez vous adresser à M^{me} Nadine Metzger (031 322 45 63, nadine.metzger@bvet.admin.ch).

Vous trouverez les documents mis en consultation sur internet sous :

<http://www.bvet.admin.ch/aktuell/01012/index.html?lang=fr>

En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Hans Wyss
Directeur de l'OVF

Annexes:

- Projet d'ordonnance et rapport explicatif
- Liste des destinataires